



UNE UNION EUROPÉENNE PROPRIÉTÉ DE CHACUN ET DE TOUS

par Pierre Bauby

Faire converger et rassembler les forces sociales et sociétales, une voie à suivre pour Pierre Bauby, directeur de l'Observatoire de l'action publique de la Fondation Jean-Jaurès, face à ceux qui veulent la réduire à un terrain de jeu, soit entre intérêts économiques et financiers, soit entre idéologies de fermeture et d'exclusion.

A qui appartient l'Europe ? La première question à se poser est : de quelle Europe parlons-nous ? A l'évidence, de l'Union européenne telle qu'elle a été construite progressivement depuis 70 ans.

On pourrait en déduire une réponse simple à la question initiale : l'Europe n'appartient à personne ou plutôt appartient à tous, c'est le patrimoine commun de tous les Européens...

Poursuivons cependant : l'Union européenne telle qu'elle existe aujourd'hui n'est ni un État-nation, comme le sont chacun de ses États membres, ni une simple organisation internationale, comme le sont les éléments du système des Nations Unies ou du Conseil de l'Europe. C'est un être hybride qui repose sur des logiques différentes, qui ont réussi à converger : des États qui signent des traités et des institutions intergouvernementales ; mais aussi des initiatives et institutions reposant sur une volonté « communautaire » d'agir en commun parce que dans certains domaines, pour lesquels les intérêts nationaux convergent, il est plus efficace d'agir ensemble que chacun séparément ; et en même temps, un principe

de subsidiarité exigeant, qui limite les ambitions de cette « Union européenne » à ne pas aller au-delà de cet intérêt communautaire, qui d'ailleurs évolue au fur et à mesure des mutations de la mondialisation et des aspirations des 500 millions d'Européens.

Dès lors l'Europe n'est « possédée » que par cet intérêt communautaire, qui est seul à en fonder la légitimité, par un rapport complexe et tensionnel entre unité (l'intérêt commun et ce que l'on fait ensemble) et diversité des histoires, des traditions, des institutions, des besoins, des aspirations, des cultures.

C'est dire sa fragilité. On le voit bien lors de chaque crise : des chocs pétroliers des années 1970 et de leurs multiples effets, aux crises financières, économiques et sociales des années 2008-2018, en passant par les bouleversements qu'ont été la fin des régimes autoritaires – en Grèce, Espagne et Portugal – ou totalitaires – dans l'ensemble de l'Europe centrale et orientale, sans oublier les crises environnementale, climatique et de la biodiversité. L'intérêt commun est sans cesse à redéfinir, préciser, compléter, tout en refusant qu'il soit approprié par tel ou tel.

“

L'Union européenne ne saurait être fondée que sur des logiques de marché et de concurrence, car elles conduisent inmanquablement à des polarisations économiques, financières, sociales, générationnelles et environnementales, porteuses d'implosions de nos sociétés.

”



| L'Union Européenne : c'est un être hybride qui repose sur des logiques différentes, qui ont réussi à converger : des États qui signent des traités et des institutions intergouvernementales.

Car l'Europe n'est pas une simple juxtaposition coopérative d'Etats membres et de citoyens. Il y existe aussi des acteurs économiques, des communautés, des « lobbys », qui portent leurs propres intérêts, leurs attentes et aspirations pour influencer sur l'intérêt commun.

Ce sont ces tendances hégémoniques, ces tentatives d'appropriation de l'Union européenne par des intérêts particuliers qu'il s'agit d'entraver pour promouvoir des exigences d'intérêt général, d'interactions multiples entre diversité et unité, entre logiques inter-étatiques et démocratiques, dont le Parlement européen, de par son élection au suffrage universel, est potentiellement porteur.

L'Union européenne ne saurait être fondée seulement sur des logiques de marché et de concurrence, car elles conduisent inévitablement à des polarisations économiques, financières, sociales, générationnelles et environnementales, porteuses d'implosions de nos sociétés. Il doit continuer à se développer, à côté et en interaction avec l'économie privée, une économie publique fondée sur des principes d'intérêt général portés par des institutions publiques, tout comme une économie sociale et coopérative reposant sur des initiatives de la société civile et sur la participation, des services publics ou d'intérêt général, car les uns comme les autres sont nécessaires pour faire vivre les

valeurs d'égalité, de solidarité, de cohésion, de non-discrimination, de coopération, d'ouverture aux autres et au monde, qui caractérisent la civilisation européenne et qui la distinguent d'autres histoires dans le monde.

Ne laissons pas l'Union européenne être confisquée ou appropriée par ceux qui veulent la réduire à un terrain de jeu, soit entre intérêts économiques et financiers, soit entre idéologies de fermeture et d'exclusion, mais continuons à faire converger et à rassembler toutes les forces sociales et sociétales qui portent nos valeurs communes.

Pour que l'Union européenne soit celle des citoyens, il n'est pas d'autre voie que d'organiser l'expression systématique de leurs besoins et aspirations, de façon à (re)définir, pour y apporter des réponses, ses missions et politiques, son organisation et son fonctionnement, son évaluation et son contrôle. C'est en multipliant les formes diversifiées de participation démocratique et par des politiques publiques efficaces que l'Union européenne sera la propriété de chacun et de tous.

Comment booster la #Démocratie ? Donner la voix aux citoyens - Pierre Bauby



> AUTEUR

Pierre Bauby est directeur de l'Observatoire de l'action publique de la Fondation Jean Jaurès. Spécialiste des services publics et de l'action publique en Europe et est l'auteur de plusieurs ouvrages. Il est également enseignant et chercheur en sciences politiques, docteur en Sciences politiques, président de RAP (Reconstruire l'action publique) et membre de la Commission scientifique Services publics - entreprises publiques du CIRIEC.